

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2021-2022

ÉCOLE : École élémentaire Micheline-Saint-Cyr

DATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2022

EN DATE DU : 2021-09-07

DATE DE RÉVISION : 23 novembre 2021

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA BIENVEILLANCE DANS L'ÉCOLE

Nom de l'élève ou des élèves : Alexandre Gallant, Kaiden Leavens

Nom de la direction de l'école : Natasha Dubois

Membre du personnel enseignant : Souhila Benabadji

Membre du personnel non-enseignant : Mihaela Haulard

Nom du parent, tuteur ou tutrice : Awa Diop, Mélanie Johnson

Nom du partenaire communautaire :

*Conseiller de l'équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : **David Bouchard***

Nom du membre de l'équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : Maryamou Dieye (travailleuse sociale du Conseil)

Nom du membre de l'équipe d'éducation citoyenne et leadership culturel (si disponible) : Karine Barass

Autres (si disponible) :

Note : La description des différentes sections du plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation se trouve en annexe de ce document. La première section regroupe les priorités de l'école en matière d'éducation, sensibilisation et communication, stratégies de prévention et enfin des stratégies d'intervention et de soutien.

STRATÉGIES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Cette section cible les interventions qui visent à accroître l'éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents tuteurs et tutrices ainsi que l'ensemble de la collectivité afin qu'ils contribuent à la lutte contre l'intimidation et l'adoption des comportements appropriés par les élèves. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques réparatrices qui contribueront au bien-être et à l'épanouissement des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, créer et maintenir un climat positif par le biais de l'enseignement explicite et le renforcement positif des valeurs, responsabilités civiques et HAHT

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Enseignement explicite des HAHT	-Faire valoir une HAHT par mois -Enseigner les comportements observables pour chaque habileté	Enseignement, renforcement : tous les membres du personnel	Chaque fin du mois pour les certificats/babillard
Enseignement explicite des attentes à l'aide de critères de réussite pour le comportement positif (matrices)	-Attribuer les certificats pour valoriser les leaders par classe. Voix des élèves : impliquer les élèves dans le choix de champion du mois -Affichage des matrices de comportement positif	Choix de leader par mois : enseignants titulaires/élèves Certificats leader : Natasha	Artistes invités (ateliers) tout au courant de l'année scolaire Résultats des bulletins scolaires en février et en juin Sondage régulier
Enseignement des valeurs et des responsabilités civiques	-Activités d'enseignement explicite des comportements attendus (saynètes) -Valoriser de façon continue les modèles positifs (annonces le matin, babillard HAHT) -Célébrer les différences (p. ex., journée multiculturelle, souligner le Mois de l'histoire des Noirs) -Ateliers d'animation culturelle mettant en valeur une variété de cultures (artiste autochtone musique battement de cœur, Djembés avec M. Amadou) -Utiliser le guide fourni par le conseil pour enseigner les HAHT.		

<p>▪ Priorité 2 de l'école : : D'ici juin 2022, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école par les cercles de communication.</p>			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Formation du personnel enseignant sur les cercles de communication.	Journée de formation ou rencontre du personnel	Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes	Janvier 2022
Construire les bases de l'approche réparatrice par l'emploi des cercles de communication en salle de classe	1 cercle de communication par semaine par classe	Enseignant titulaire	Semainier
<p>Priorité 3 de l'école : D'ici juin 2022, établir et adopter de façon systématique une culture réparatrice à l'échelle de l'école par les cercles réparateurs pour la gestion des conflits.</p>			
Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Formation du personnel de l'école sur les cercles réparateurs pour la gestion de conflits.	Journée de formation ou rencontre du personnel	Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes (Daniel)	Janvier 2022
Formation des élèves sur les cercles réparateurs en présentant la formule du cercle, les questions et par la mise en pratique par des mises en situation fictive.	Leçon donnée en salle de classe	Enseignants titulaires	Janvier 2022
Formation du personnel sur le chemin de la paix	Journée de formation ou rencontre du personnel	Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes	Janvier 2022
Formation des élèves sur le chemin de la paix en présentant la formule du chemin, les questions et par la mise en pratique par des mises en situation fictive.	Leçon donnée en salle de classe	Enseignants titulaires	Février 2022

STRATÉGIES DE PRÉVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l'intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire. L'annexe jointe à ce plan fournit des exemples de stratégies à mettre en œuvre pour assurer la prévention en matière d'intimidation.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici fin juin 2022, promouvoir des relations et des styles de vie sains et sécuritaires en suscitant le leadership et l'engagement des élèves

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
----------------------	--------------------------------	------------------------	------------

Présentation des ressources ou des programmes visant la prévention de l'intimidation aux membres du personnel. (Programme Brave - élèves, parents)	-Atelier virtuel en classe pour les élèves -Atelier virtuel pour parents en soirée	Natasha Natasha	Janvier 2022 Janvier 2022
Partage des activités lors de la semaine de la prévention de l'intimidation aux membres du personnel	-Impliquer et engager les élèves dans les activités proposées du Conseil scolaire Viamonde -Ateliers de gestion de conflits, cyberintimidation	Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes/CP/ Enseignant titulaire	Novembre 2021
Mise en place du programme des brigadiers scolaires (autobus)	-Formation des brigadiers	Souhila, Natasha	Janvier 2022-Juin 2022
Activités de sensibilisation à l'intimidation en salle de classe	-Saynètes de 3 rôles, mises en situation -Création d'affiches anti-intimidation	Enseignants titulaires, élèves	Décembre 2021- Juin 2022

Priorité 2 de l'école : D'ici fin juin 2022, maintenir un climat positif par le biais de l'approche réparatrice et l'appui au comportement positif.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
Formation du personnel enseignant sur les cercles de communication.	Journée de formation ou rencontre du personnel	Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes (Daniel)	Janvier 2022
Construire les bases de l'approche réparatrice par l'emploi des cercles de communication en salle de classe	1 cercle par semaine	Enseignant titulaire	Semainier
Formation du personnel sur le chemin de la paix	Journée de formation ou rencontre du personnel	Conseiller Pédagogique des écoles sécuritaire et bienveillantes	Janvier 2022
Formation des élèves sur le chemin de la paix en présentant la formule du chemin, les questions et par la mise en pratique par des mises en situation fictive.	Leçon en salle de classe	Enseignants titulaires	Février 2022

STRATÉGIES D'INTERVENTION ET DE SOUTIEN EN MATIÈRE D'INTIMIDATION

L'intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l'intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l'intervention, affirmer clairement que l'intimidation est un comportement inacceptable. L'intervention doit viser l'enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l'empathie, la

résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n'empruntent pas la voie de l'intimidation et se comportent en citoyen responsable. L'annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.

Priorité du Conseil : D'ici juin 2022, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l'intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Priorité 1 de l'école : D'ici juin 2022, tous les membres du personnel de l'école connaîtront les programmes et le soutien disponibles pour les élèves qui ont subi des actes d'intimidation, pour les témoins des actes d'intimidation et pour les élèves qui ont commis les actes d'intimidation.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<p>a. Programme de soutien disponible si jugé nécessaire compte tenu de la situation et du besoin</p> <p>- Soutien aux élèves qui ont subi des actes d'intimidation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier, éduquer, soutenir et conseiller l'élève - Offrir des sessions d'éducation sur la gestion des émotions, le stress, le bien-être en salle de classe - Faire des suivis régulièrement avec l'élève afin de s'assurer que la situation ne puisse pas se reproduire - Offrir l'aide ou l'intervention des travailleurs sociaux disponibles - Offrir des sessions de counseling individuel et/ou collectif - Offrir des services de soutiens internes et externes (psychologues, santé mentale, agence communautaire) - Offrir la médiation/justice réparatrice en milieu scolaire par l'entremise des conférences réparatrices - Offrir des sessions de modélisation des comportements : réactions aux gestes d'intimidation - Créer un environnement sécuritaire pour l'élève - Créer un plan de sécurité de l'élève, si nécessaire - Appel à la police, au besoin - Référer l'élève vers des organismes comme : <ul style="list-style-type: none"> o Jeunesse, j'écoute o Tel-jeunes o LGBTQ Youth LINE o Black Youth Helpline 	<p>Offrir l'appui de façon ponctuelle selon les besoins individuels</p>	<p>Équipe école</p>	<p>Au besoin</p>

- [+FORT](#) -application mobile qui offre un soutien aux jeunes victimes d'intimidation
- [Ligne d'écoute d'espoir des Premières nations et des Inuit \(24 heures\)](#)

Priorité 2 de l'école : D'ici juin 2022, les membres du personnel de l'école modélisera les comportements attendus auprès de tous les élèves.

Stratégies/Activités	Indicateurs/Résultats attendus	Personnes responsables	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et faire la promotion de l'apprentissage de comportements attendus par l'appui au comportement positif : ▪ Faire la promotion du code vie de l'école ▪ Faire la promotion du code vie de la classe ▪ Faire la promotion des matrices comportementales de façon systémique à l'échelle de l'école. ▪ Faire la promotion des preuves de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école. ▪ Faire la promotion du leadership 	<ul style="list-style-type: none"> -Annonces à la radio scolaire, création d'affiche ou projection sur le téléviseur de l'école. 1 attente par semaine. -Référentiel/affiche en salle de classe sur le code de vie ou les règles de la classe. -matrices de comportement positifs affichés dans les corridors -Ateliers de modélisation -Encourager les élèves à prendre le lead (autobus, escalier, couloirs) -Mettre en place le programme des brigadiers d'autobus 	<ul style="list-style-type: none"> -Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école -Enseignants titulaires -Membres de l'équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l'école -Souhila, Natasha 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2021 - Juin 2022 Octobre à juin
<ul style="list-style-type: none"> • Établir et adopter le système de renforcement positif à l'échelle de l'école en virtuel et en présentiel : • Sélection du système de renforcement positif • Formation du personnel sur l'utilisation du système. • Formation/introduction du système aux élèves. • Utilisation systémique à l'école du système par tous les membres de l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des classes à travers l'application ClassDojo - Utilisation de TEAMS 	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> Septembre 2021 à juin 2022

SIGNALEMENT DES ACTES D'INTIMIDATION

Stratégies pour encourager la dénonciation des actes d'intimidation	Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l'école)
<p>➤ Pour dénoncer des actes d'intimidation, l'élève est encouragé à :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aller voir un adulte de confiance. 2. Dénoncer les actes de façon anonyme en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> • Le billet de signalement ou la fiche signalétique de l'école. <p>➤ Pour signaler des actes d'intimidation, les adultes de l'école doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aviser la direction de l'école. Faire rapport à la direction s'il apprend qu'un élève peut s'être livré à une activité pouvant mener à une suspension ou à un renvoi de l'école. Signaler les actes ou les comportements à la direction de l'école dès qu'il est raisonnablement possible de le faire. ➤ Remplir le formulaire : Rapport d'incident en lien à la sécurité dans les écoles – Partie I ➤ Consigner les incidents dans le registre des incidents de l'école ➤ Remplir le formulaire en ligne : Déclaration d'incident du conseil ➤ Si un incident répond à plusieurs critères, plusieurs procédures de signalement s'appliquent. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire. Veuillez suivre les exigences relatives au signalement : PROCÉDURE DE SIGNALEMENT DE LA VIOLENCE AU TRAVAIL DANS LES CONSEILS SCOLAIRES Annexe H <ul style="list-style-type: none"> • Rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire : <p><u>Les membres du personnel :</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le billet de signalement ou la fiche signalétique de l'école. <p>Pour les écoles élémentaires: Suivez les hyperliens suivants pour voir les modèles modifiables:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Billet de signalement simple ○ Le billet de signalement ou la fiche signalétique pour les écoles élémentaires: <p>Boîte « je veux en parler » dans le bureau</p>

- Respecter le PPIMI de l'école
- Veiller à la sécurité des milieux d'apprentissage des élèves
- Recevoir les confidences des élèves
- Participer au moyen de dénonciation
- Intervenir s'il est témoin d'un « comportement d'élève qui nuit vraisemblablement au climat scolaire »
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation
- Consigner les incidents. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.
- Participer volontairement aux sondages portant sur le climat scolaire

• **Réactions possibles en cas d'intimidation :**

- Nommer le comportement inapproprié;
- Demander à l'élève de cesser le comportement inapproprié;
- Expliquer pourquoi le comportement est inapproprié ou irrespectueux;
- Demander à l'élève de modifier son comportement à l'avenir;
- Fournir un soutien aux comportements positifs;
- Faire le signalement à la direction de l'école. Informer la direction dès qu'il est raisonnablement possible de le faire;
- Collaborer selon les recommandations des étapes des interventions lors d'un incident de violence ou d'acte d'intimidation;
- Consigner l'incident. Remplir tous les formulaires de signalement multiple nécessaire.

Les élèves :

- Faire preuve de civisme et de respect envers le personnel de l'école ainsi qu'aux autres élèves de l'école.
- Respecter le code de conduite de l'école.
- Participer aux activités liées à la prévention de l'intimidation.
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire.
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante
- Dénoncer les actes et les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école.

- **Réactions possibles en cas d'intimidation :**

Adopter les comportements de protection et de coresponsabilité suivants :

- S'éloigner et aller chercher de l'aide plutôt qu'observer.
- Réaliser le poids du nombre.
- Évaluer les risques.
- Demander calmement de cesser le comportement d'intimidation :
- « laisse donc faire... »;
- Offrir une présence alliée « je / nous ne sommes pas d'accord » « tu peux compter sur nous ».
- Signaler les cas d'intimidation ou de violence au personnel scolaire, à un adulte de confiance, par la fiche de signalement ou le Forms de l'école

Les parents :

- Se renseigner sur les sujets suivants : L'intimidation, la discipline progressive, les politiques de l'école en matière d'intimidation
- Consulter le code de conduite de l'école
- Consulter le bulletin d'information de l'école en matière d'intimidation
- Consulter le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation de l'école (PPIMI)
- Participer aux sondages portant sur le climat scolaire
- Devenir membre de l'équipe œuvrant pour une école sécuritaire et bienveillante
- Se porter bénévole lors de la tenue d'activités de prévention contre l'intimidation au sein de l'école
- Être à l'écoute de son enfant
- Dénoncer les gestes d'intimidation et de violence au personnel scolaire
- Participer à la recherche de solutions et à l'élaboration d'un plan d'intervention en cas d'intimidation
- Informer l'école si l'intimidation se poursuit